

21 SEPTEMBRE 2026

CONFRONTATIONS
EUROPE

ANALYSE

DISCOURS SUR L'ÉTAT
DE L'UNION
EUROPÉENNE 2026





ÉDITO

Par Michel Derdevet,
Président de Confrontations Europe

Ce mercredi 16 septembre, Ursula von der Leyen prononçait devant le Parlement européen à Strasbourg son sixième discours sur l'état de l'Union¹. Dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques, les incertitudes économiques et la montée des populismes, la Présidente de la Commission a cherché à démontrer la capacité de l'Union à protéger ses intérêts tout en préparant son avenir.

Le discours de cette année a accordé une place importante aux enjeux de compétitivité. Simplification réglementaire, mobilisation de l'investissement privé, développement et régulation de l'intelligence artificielle, sécurisation des chaînes d'approvisionnement et réduction des dépendances stratégiques ont ainsi constitué les premiers fils conducteurs de l'intervention. Et à plusieurs reprises, Ursula von der Leyen a insisté sur la nécessité pour l'Europe de retrouver des marges de manœuvre économiques dans un cadre de faible croissance, de perte de compétitivité dans certains grands domaines stratégiques identifiés par le rapport Draghi et de concurrence féroce sur certains secteurs de rupture (IA, cloud).

Les questions énergétiques et climatiques ont également occupé une place importante dans le discours, bien qu'elles furent reléguées au second plan par rapport à 2025. Les conséquences de la fermeture du détroit d'Ormuz ont servi à illustrer la vulnérabilité persistante de l'Union face aux chocs extérieurs. Toutefois, l'absence de bilan des grands chantiers énergétiques amorcés en 2025-2026 est notable, de même que celle de législations à venir, pourtant particulièrement impactantes pour la gouvernance énergétique.

Enfin, si les enjeux de sécurité et de défense ont été moins centraux que l'an dernier, ils demeurent un axe structurant de la parole européenne dans cette quatrième année de guerre en Ukraine. Le soutien à Kyiv, le renforcement des capacités de défense, et la redéfinition de plusieurs partenariats stratégiques témoignent que la Commission cherche à concilier compétitivité, sécurité et souveraineté dans un environnement international toujours plus instable.

À travers ce SOTUE, la Commission semble chercher à conserver un équilibre entre l'importance donnée aux différentes politiques sectorielles, ainsi qu'une ligne médiane entre préservation des acquis du *Green Deal* et la simplification. Il en résulte une certaine cacophonie dans la mise en exergue de réelles priorités, et certains effets d'annonce, comme celui d'un *Pacte contre la surréglementation*, qui interroge alors que la Commission devrait annoncer son 2ème « omnibus ».

¹Il est d'usage de ne pas prononcer de discours sur l'état de l'Union les années d'élections - en l'occurrence, en 2019 et 2024.

On peut néanmoins saluer certaines annonces audacieuses, comme celle d'un Conseil européen de sécurité, déjà avancé précédemment par la France, qui témoigne d'une lucidité et d'une volonté d'action face au positionnement encore trop fragile de l'Union lors des récentes grandes crises géopolitiques. Cependant, là encore, la Présidente von der Leyen risque de se heurter à la réalité du verrou de la réforme des Traités, serpent de mer bien connu des Commissions successives.

Avec la participation de :



CHRISTOPHE BÉGUINET,
CONSEILLER ÉNERGIE DE
CONFRONTATIONS EUROPE



BRIEUC HALLOUËT,
RESPONSABLE DU BUREAU DE
BRUXELLES DE CONFRONTATIONS
EUROPE



OLIVIER MARTY,
CONSEILLER ÉCONOMIQUE ET
FINANCIER DE CONFRONTATIONS
EUROPE



LUCIE LORRY,
CHARGÉE DE MISSION DU BUREAU
DE BRUXELLES DE CONFRONTATIONS
EUROPE

ANNONCES ET POINTS À RETENIR DU DISCOURS

Simplification et approfondissement du marché unique

En matière économique, la Présidente de la Commission a souligné la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des rapports Draghi et Letta, en particulier en ce qui concerne la diminution des charges administratives et l'approfondissement du marché unique. Elle évoque notamment la mise en place d'un *Pacte contre la surréglementation*, terme fort qui renvoi au *Pacte vert* et témoigne d'une poursuite du chantier de simplification mené avec la douzaine d'omnibus adoptés ou en cours de négociation. Dans son discours, elle annonce aussi une série de mesures pour l'accélération de l'octroi de permis, sans toutefois spécifier les secteurs concernés – rassemblant probablement sous ce terme l'ensemble des mesures de permittings contenues dans les initiatives législatives successives de l'année 2026.

Cependant, malgré ces annonces, la Commission aurait pu mettre davantage les États membres devant leurs responsabilités en ce qui concerne la nécessité pour eux d'aller plus loin dans leurs propres réformes.

Énergie : réduire les vulnérabilités européennes

Les enjeux énergétiques ont occupé une place moins importante que les années passées au sein de ce SOTEU. La fermeture du détroit d'Ormuz a servi de démonstration concrète des fragilités énergétiques persistantes de l'Union. Pour réduire cette dépendance, la Présidente de la Commission a réaffirmé l'objectif de doubler la part de l'électricité dans la consommation énergétique européenne d'ici 2040, devant ainsi permettre d'économiser jusqu'à 260 milliards d'euros par an d'importations fossiles.

ANNONCES ET POINTS À RETENIR DU DISCOURS

Par ailleurs, un extrait du discours est particulièrement notable sur le volet énergétique : « Nous devons donc redoubler d'efforts pour produire notre énergie propre, locale et abordable. Qu'elle soit renouvelable ou nucléaire, qu'elle provienne du biométhane ou d'autres sources. Peu importe la technologie. Du moment qu'elle serve notre indépendance ». Il témoigne d'un changement sémantique important dans le discours de la Commission, sans pour autant offrir une assurance quant à l'adhésion pleine de la Commission au principe de neutralité technologique. On peut, à cet égard, souligner l'absence de référence à la réforme du cadre de gouvernance énergétique, pourtant prévue cet automne, ainsi qu'à la future révision de la directive sur les énergies renouvelables (RED IV), sujette à de nombreuses préoccupations de la part des acteurs des filières du nucléaire, de l'hydrogène vert ou du biométhane – en particulier depuis la révélation d'un document de travail de la Commission, au début du mois de septembre.

Cette absence peut témoigner d'une certaine prudence – pourtant peu coutumière dans l'exercice du SOTEU, mais ne permet pas d'identifier la priorité de la Commission pour ces législations, au risque d'entretenir un certain flou.

Ensuite, il est assez frappant de retrouver des propos un peu incantatoires sur la formation du prix de l'électricité, au risque de formuler des promesses intenables, à l'heure où le prix des fossiles demeure élevé – le prix de gros du gaz a augmenté de 140% sur l'année écoulée, après les crises géopolitiques consécutives et où le mur d'investissements dans la transition énergétique ne saurait permettre une soudaine baisse des prix.

Chine, commerce et dépendances stratégiques

Sur un ton alarmant, la Présidente a souligné que le déficit commercial européen avec la Chine atteignait désormais près d'un milliard d'euros par jour, témoignant d'un déséquilibre croissant dans la relation bilatérale.

Elle a également rappelé que l'Union demeurerait dépendante de la Chine pour plus de 80 % des nombreuses matières premières critiques et jusqu'à 90 % pour certaines terres rares. Pour répondre à cette situation, elle a annoncé la création d'une *Corporation européenne des matières premières critiques* chargée de sécuriser les approvisionnements, de renforcer les stocks stratégiques et de soutenir les filières industrielles européennes. Mais Ursula von der Leyen a aussi manifesté son souhait de voir les discussions en cours avec Pékin aboutir. Par ailleurs, comme l'a évoqué Mark Carney dans son discours du 17 septembre 2026, les nouveaux liens avec le Canada devraient également avoir un impact sur les approvisionnements de matières critiques, dans la foulée des initiatives précédentes comme le CRMA et le futur Centre européen pour les matériaux critiques.

On peut toutefois se demander si la présidente de la Commission a été suffisamment ferme face aux menaces que représente la Chine et sur les conséquences que cela peut avoir pour son agenda économique intérieur.

ANNONCES ET POINTS À RETENIR DU DISCOURS

Financements et Union de l'épargne et de l'investissement

S'agissant de la question du financement, la Présidente von der Leyen a fait plusieurs annonces étonnantes. Elle a évoqué la publication d'un paquet législatif bancaire à même de soutenir des financements à risques. Un an après l'entrée en vigueur de Bâle IV, celui-ci devrait avoir pour objectif de réformer les règles prudentielles (CRR/CRD) pour renforcer les financements innovants, notamment dans le numérique. Sur ce dernier point, elle a d'ailleurs rappelé la mise en œuvre l'an dernier du Scaleup Europe Fund, doté de 5 milliards d'euros, dont 1 milliard issue du budget européen via Horizon Europe, dont l'objectif est de permettre aux jeunes entreprises technologiques à haut potentiel de passer du stade d'innovation à celui de l'industrialisation.

Bien qu'ayant évoqué brièvement le renfort de l'Union d'épargne et de l'investissement, la Présidente von der Leyen a manqué de souligner la nécessaire mobilisation des capitaux européennes sur cet enjeu : l'appel à consolider l'accord trouvé en E6 sur la supervision étant ainsi introuvable dans le discours. Cette absence est d'autant plus soulignée que le jour suivant, le Président de l'Eurogroupe, Kyriakos Pierrakakis, réitérait ses craintes en matière de compétitivité et concernant l'écart de 800 milliards d'euros entre les financements disponibles et les besoins d'investissements en Europe.

Climat et adaptation : une priorité donnée à la résilience et l'adaptation

Sur le climat, l'accent a principalement été mis sur l'adaptation et non plus sur la lutte contre le réchauffement climatique, ce qui conforte le tournant moins « vert » de la Commission von der Leyen II. La Présidente a informé de la présentation prochaine d'un cadre européen de résilience climatique identifiant les territoires les plus exposés. Mais elle a également annoncé la création d'une Alliance européenne pour l'assurance des risques climatiques, un plan européen contre les vagues de chaleur et une nouvelle initiative consacrée à la gestion de l'eau. De nouvelles propositions sont également attendues concernant la gestion des risques agricoles ainsi que le renforcement des capacités européennes de lutte contre les incendies qui verrait la création d'une future flotte européenne dédiée. Ainsi le discours a-t-il surtout témoigné d'une volonté de garantir la résilience des territoires et des personnes. En revanche, il n'a pas été fait écho aux réflexions sur les cibles de décarbonation et leur agenda, pourtant au cœur de nombreux débats européens.

Intelligence artificielle : de la régulation au déploiement

La Présidente von der Leyen a souhaité faire de l'intelligence artificielle l'un des sujets centraux de son discours, mentionnant le sujet près de cinq fois plus que lors du précédent SOTEU. Tout en demeurant résolument optimiste sur les bénéfices de l'IA, Ursula von der Leyen a souligné la nécessité d'une meilleure régulation des modèles entrant sur le marché et des modèles s'auto-améliorant, dans un contexte marqué par le scandale *HuggingFace*, du nom du centre de test d'*OpenAI* attaqué par l'un de ses propres modèles en juillet dernier. Des mesures sont ici à atteindre, bien qu'aucune n'ait été formulée pour l'instant. La Commission semble conserver une certaine prudence dans ses annonces, tandis que les obligations de transparence prévues par l'*AI Act* viennent tout juste d'entrer en vigueur.

ANNONCES ET POINTS À RETENIR DU DISCOURS

Europe sociale : logement, emploi et cohésion

Ursula von der Leyen a présenté plusieurs initiatives destinées à renforcer la dimension sociale de l'Union. La Commission proposera un futur acte législatif sur les emplois de qualité afin d'accompagner les transformations du marché du travail liées à l'intelligence artificielle. La Présidente a également évoqué un droit à demeurer, destiné à soutenir les investissements dans les régions confrontées aux défis démographiques et économiques, ainsi qu'un European Care Deal pour répondre au vieillissement de la population et aux grandes transformations du marché du travail, en particulier en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Elle a par ailleurs mis en avant le premier règlement européen sur le logement abordable, publié le 10 septembre, visant notamment à lutter contre les effets des locations de courte durée et de la spéculation immobilière. De manière plus générale, l'agenda social semble être à nouveau être mis en avant, dans la foulée des initiatives lancées en 2024, une refonte du pilier européen des droits sociaux (EPSR en anglais) étant d'ailleurs à l'agenda de la Commission pour 2027.

Partenariats stratégiques : l'Europe dans un monde fragmenté

Dans un environnement géopolitique instable, brutal et déstabilisant, la défense et la promotion de la cause européenne apparaissent salutaires. La diversification des partenariats économiques et stratégiques a constitué l'un des messages forts du discours. Ursula von der Leyen a salué la conclusion d'accords de libre-échange avec l'Inde, le Mercosur, le Mexique, l'Australie et l'Indonésie. Elle a également annoncé le développement du « corridor médian », reliant directement le Caucase du Sud et l'Asie centrale au marché européen, soutenu par jusqu'à 12 milliards d'euros d'investissements publics et privés dans le cadre de *Global Gateway*. La Présidente a surtout marqué les esprits en annonçant la transformation de la relation entre l'Union européenne et le Canada en une véritable « Alliance pour l'avenir », couvrant notamment l'énergie, les minéraux critiques, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, le quantique, les batteries et les industries de défense. La perspective d'un statut inédit de « membre associé » pour le Canada illustre cette volonté de redéfinir les partenariats européens dans un contexte géopolitique plus fragmenté.

Jeunesse et protection des mineurs

La protection des mineurs connectés à des réseaux en ligne constitue l'une des principales nouveautés du discours. Ursula von der Leyen a annoncé le lancement d'un futur *EU Kids Act* destiné à renforcer la sécurité des jeunes utilisateurs face aux réseaux sociaux et aux contenus numériques. Le texte, inspiré par la position française, prévoit notamment l'interdiction des réseaux sociaux avant 13 ans et des comptes personnels normaux avant 15 ans ; la présidente souhaite la mise en place de comptes supervisés par les parents pour les 13-15 ans. Les plateformes devront également adopter des dispositifs de conception sécurisée pour les 15-18 ans et démontrer que leurs services sont sûrs pour les mineurs, selon un principe d'inversion de la charge de la preuve. Enfin, la Commission présentera à l'automne un règlement sur l'équité numérique visant à lutter contre les mécanismes addictifs des plateformes, véritable corollaire du *Kids Act*, à l'adresse des consommateurs adultes.

ANNONCES ET POINTS À RETENIR DU DISCOURS

Quid du budget européen ?

Sur le cadre financier pluriannuel 2028-2034, le nouvel appel d'Ursula von der Leyen à la création de ressources propres est bien sûr salubre. La présidente a réaffirmé qu'un budget européen à la hauteur des ambitions de l'Union nécessitait de nouveaux moyens financiers.

Cependant, on peut regretter une forme de timidité dans l'appel qui a été fait aux États membres pour trouver un compromis à la hauteur de l'intérêt général, alors même que les besoins d'investissements augmentent en matière de compétitivité, de défense et de transition écologique. La présidente paraît ainsi décalée par rapport au risque tangible de baisse du budget dont la conséquence immédiate serait un rabotage du programme Horizon Europe, clef de voûte du financement de la recherche et de l'innovation. La position très conservatrice des pays frugaux, comme le spectre d'un regain des forces politiques eurosceptiques à la suite des scrutins de l'an prochain, ne dédouanent pas la présidente d'une certaine responsabilité.